



mercredi 26 novembre

Les expériences

Thèmes : [\[Culture / Patrimoine > Activité artistique et culturelle\]](#)

"Paysage traversé" : une rencontre entre l'art contemporain et l'agriculture

mardi 16 septembre 2008

Du semis d'avril à la récolte d'octobre, une œuvre évolue au fil des saisons, dans un méandre de la Dordogne... C'est un dessin géant dans le paysage, fruit de la rencontre entre un lieu exceptionnel, l'association "Les Rives de l'art", un artiste paysagiste, cinq agriculteurs, le village de Calès et les habitants de la communauté de commune de Cadouin.

Le souhait d'Annie Wolff, enseignante d'art plastique à la retraite, est de rapprocher le département de la Dordogne, qui compte plusieurs sites remarquables, de l'art contemporain. Le principe de l'association "μLes Rives de l'art", dont elle est la présidente, est de distiller l'art contemporain au sein du patrimoine local. Or, le long de la Dordogne, existe un lieu dit "le cingle de Trémolat", méandre de la rivière surplombé d'une falaise, d'où le point de vue est remarquable sur les terres qui s'y lovent et entourent le village de Calès. La vision de ce lieu a fait jaillir l'idée de réaliser une oeuvre d'art sur les terres agricoles. Le projet, intitulé "Paysage traversé" est réalisé en 2008, après une année de préparation et de rencontres entre de multiples acteurs.

La première personne contactée par Annie Wolff est l'artiste Jean-Paul Ganem, issu du mouvement "Land-Art", qui crée des fresques végétales s'inscrivant dans les paysages dessinés par le travail des hommes. Inspiré par les terres de Calès, vues du cingle de Trémolat, Jean-Paul Ganem manifeste immédiatement son intérêt pour le projet. Le maire de Calès (600 habitants), Georges Pivetta, est également enthousiasmé par l'idée et en parle aussitôt à son premier adjoint, agriculteur sur une partie des terres concernées. "Ce projet offre l'opportunité de mettre en valeur le territoire, la commune et le monde agricole, estime Georges Pivetta. C'est l'occasion de prouver que le monde agricole peut travailler avec d'autres dans le cadre d'une réalisation collective." Jean-Paul Ganem a dessiné des projets qui ont évolué avec le point de vue des cinq agriculteurs volontaires, lors de plusieurs séances de travail, dans le respect des contraintes de chacun.

Partenariat public-privé

Au fur et à mesure de son élaboration, le projet s'est enrichi avec de nouvelles idées et de nouveaux partenaires. Le conseil général a décidé de soutenir cette approche à la fois culturelle et agricole et ses services juridiques ont contribué à rédiger les documents contractualisant le projet. La communauté de commune de Cadouin, dont font partie les terres de Calès, s'est impliquée également grâce à sa connaissance des réseaux et ses connections avec les acteurs et partenaires régionaux. Ainsi différentes activités se sont mises en place : randonnée, expositions de photos, films, théâtre, forum, conférences, marchés... Le pays du Grand Bergeracois a permis le montage du dossier de demande de subvention européenne et présente sur son site internet les photos du projet avec l'évolution du paysage des terres de Calès. La société d'économie mixte qui gère l'abbaye de Cadouin a mis à disposition la salle d'exposition de l'abbaye, en juillet et en août. Deux expositions y sont organisées : l'une, "Paysages et terres de Calès", présente la vie des agriculteurs. L'autre exposition porte sur la mémoire de l'opération, avec deux photographes locaux, dont un spécialiste de photos aériennes qui s'est proposé spontanément.

Le budget total de cette performance s'élève à 42.000 euros, provenant de fonds publics et de fonds privés : conseil régional d'Aquitaine (5.000 euros), conseil général de la Dordogne (15.000 euros), Fond européen Leader +, via le pays du Grand Bergeracois (10.000 euros), communauté de commune de Cadouin et, communes de Calès et de Trémolat (1.500 euros chacune). Une dizaine d'entreprises privées dont le Crédit agricole ont également participé au financement. Les semenciers locaux ont fourni les semences pour couvrir 85 hectares en maïs et tournesol. Ce budget couvre la rémunération des artistes, Jean-Paul Ganem et Frédérique Bretin, photographe de l'exposition, l'achat des semences et le dédommagement des agriculteurs pour la mise à disposition des terres. En effet, les terres de Cales, riches des alluvions apportées par la Dordogne, sont des terres de très haut rendement. La communication est un autre poste de dépenses important (création et impression, des invitations, plaquettes, dossiers de presse...). Enfin, ce budget a financé la signalétique, l'installation de deux expositions de photos et la production d'un DVD "mémoire de la manifestation".

Ce projet a par ailleurs bénéficié de l'aide technique de la chambre d'agriculture et de la direction départementale de l'agriculture pour ce qui concerne le respect de la réglementation relevant de l'agriculture.

Tous les acteurs regardent la météo et le ciel

Au bout du compte, un réseau humain s'est tissé autour de ce projet ponctuel mais très riche. Le travail commun entre agriculteurs et artistes a été très satisfaisant, à tel point que d'autres projets sont envisagés, par exemple avec la filière bois. Les différentes étapes de la mise en oeuvre du projet - préparation de la terre, semis...- ont été l'occasion de réunir partenaires et habitants. Cette émulation collective a animé tout le village et contribue à donner une image positive du territoire. Seule grosse difficulté rencontrée : la météo ! En effet, en cette année 2008, la végétation accuse un retard de près de deux mois. Le résultat visuel des plantations en sera sûrement diminué. Du coup, comme les agriculteurs, tous les acteurs du projet regardent quotidiennement la

météo et le ciel et partagent ainsi les préoccupations agricoles...

Nathalie Froissart, pour la rubrique Expériences des sites Mairie-conseils et Localtis

Contact

Association "Les Rives de l'Art"

24150 CALES

Wolff Annie
Présidente
Tel : 06 20 22 09 63
lesrivesdelart@orange.fr

Communauté de communes Cadouin

Rue François Meulet
24480 LE BUISSON DE CADOUIN
Tel : 05 53 63 57 18
Nombre de communes : 8
Nombre d'habitants : 3652

Lachaud Estelle
Coordinatrice
e.lachaud@wanadoo.fr

Mairie de Calès

Bourg
24150 CALES
Tel : 05 53 22 50 04
Nombre d'habitants : 304

Pivetta Georges
Maire

[Imprimer l'article](#)

[Aller plus loin sur le web](#)

- [Le site du Pays de Bergerac](#)
- [le site de l'Association Les Rives de l'Art](#)

Copyright Mairie-conseils